



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Novembre 2008 -



Editorial :

**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Mon équipe et moi-même restons dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, vous le savez. L'instruction en cours, si l'on s'en tient au plaidoyer du commissaire du gouvernement, ne nous est pas favorable, mais le Conseil d'Etat reste souverain dans son analyse, ses conclusions.

Devrait-on pour autant nous focaliser dans cet «après hypothétique» ?

Votre Conseil Municipal, vos élus pensent qu'il sera toujours temps de penser et d'agir en fonction... Personne à Grazac ne doit avoir à pâtir d'une situation que nous pensons quelque peu «procédurière» dans son origine, mais surtout infondée à nos yeux... Nous avons toujours affirmé, et affirmerons toujours, avoir appliqué à la lettre la Circulaire d'organisation des élections Municipales. Nous ne renierons jamais notre action même si le résultat en attente, par son rendu, venait à rejeter notre requête à l'argument qu'il existe un «doute sur l'incidence d'une distribution tardive de tract».

A nos yeux, il n'y aurait pas là «sanction» comme il s'écrit ici et là, mais juste le doute de juges qui confirmeraient l'adage : - «dans le doute abstient toi»... ; et va pour un 2^{ème} tour...

Pour notre part, pas de temps mort. La vie locale, vos besoins individuels, privés ou plus collectifs, l'avenir de Grazac méritent mieux et plus de considération que cet intermède local... même si, bien sûr, ce dernier perturbe l'exercice de notre mandat, le rythme même du fonctionnement normal de notre collectivité.

Preuve vous en est donnée par notre action depuis notre élection. Tous les dossiers à traiter obligatoirement avant le 31 décembre 2008 sont engagés et nous pouvons affirmer qu'ainsi Grazac ne perdra pas le moindre centime de subvention (pour environ 60000 € cumulés) ni l'équivalent en réalisation d'équipements (au moins 120 000 €), et nous y tenons.

Au-delà, les programmes 2009 sont inscrits au débat des instances Conseil Général et divers syndicats ayant la compétence de gestion des sujets concernés (Sierga, Sdea, CCVA...).

Pour exemple **le sujet le plus important pour nous tous**, et parce que ayant déjà subi trois années d'attente et reports successifs, **les travaux afférents à l'assainissement** :

Le 25 juin, lors de la réunion de la Commission Assainissement de la CCVA, en même temps que nous confirmions par écrit (procédure obligatoire) notre inscription au programme en cours, nous déposons le vœu d'une inscription en D.M. (Délibération Modificative) d'une extension du réseau vers le quartier «Le Bezinat». Quand on sait que seulement 12 raccordements (chaises) par an sont subventionnables... Peut-on se payer le luxe de laisser passer 1 seule année de travaux à ce sujet ?

Enfin, les négociations dans les divers collectifs (commissions et syndicats), les rencontres de négociation en tête à tête avec le vice-président de la CCVA chargé de l'assainissement et notre Conseiller Général Christian BRUNET permettent d'affirmer aujourd'hui que le programme «Chemin du Château» et «Bernadou» est lancé et doit commencer sur le terrain incessamment ; quant à notre requête pour «Le Bezinat», cette dernière est retenue en programmation 2009.

Pour autant les sujets plus particuliers, tels : Le raccordement d'une habitation isolée au point de captage devenu impropre à la consommation, l'éclairage de l'esplanade de l'église, l'éclairage de l'aire de loisirs, l'instruction en PAE des intérêts propriétaires/promoteur/DDE/collectivité territoriale sur la zone du château, les diverses demandes de C.U. et Permis de construire, les divers cas de ramassage scolaire, la vie et le fonctionnement du CCAS, la représentativité de notre Commune dans toutes les instances etc... nous le croyons, ne méritaient aucune souffrance de report d'instruction.

Quand aux quelques critiques émises, puisque elles se réfèrent toutes à nos écrits, nos propos publics, notre action, ... elles ne font que confirmer qu'effectivement Grazac n'a pas été abandonné, sans destin ni perspective ; mais que vos élus s'activent à leur mission...

Nous, mon Conseil et moi-même, répétons ici que notre engagement pour Grazac, dans son quotidien comme pour son devenir, sans renier son histoire telle que façonnée ces 20 dernières années, est, et demeure intact. **Justement parce que nous connaissons bien l'histoire de notre Commune, nous confirmons avoir des projets pour son devenir ; partageons les ensemble, nous n'en demandons pas moins.**

Enfin comme l'actualité mérite son clin d'œil, j'ajoute «we can do it !!!»... Nous le pouvons !!!...

Le Maire : Michel ZDAN

SOMMAIRE

Comptes-rendus des conseils municipaux de septembre à novembre 2008

**Infos diverses :
Assemblée générale du Comité des Fêtes le samedi 8 /11 /2008**

**Dossiers :
Mr Brunet Christian
Conseiller Général du canton de Cintegabelle, a réuni les Maires du Canton à Grazac le 03/11/2008**

A la une : La Fête Locale



La fête s'est tenue le week-end du 20/09/2008, le beau temps étant de la partie, elle s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 9 OCTOBRE 2008 :

Plateau ralentisseur : plusieurs entreprises ont été consultées et nous sommes dans l'attente de la réception de tous les devis / **SIVU** : délibération prise pour la contribution au financement de l'OPAH RR expérimentale consistant à une mutualisation entraînant un versement de 1 € de plus par habitant et par an / **Défibrillateur** : Devis approuvé. Délibération prise pour acquisition et demande de subvention / **Columbarium** : réflexion intégrée à l'étude de l'agrandissement du cimetière et à la création du jardin du souvenir / **Repas des aînés** : date retenue le 20/12/08 / **Subventions** : refusée pour l'achat de la débroussailleuse car le montant de l'achat était inférieur à 800 € - accordée pour l'aménagement de la zone de loisirs 2^{ème} tranche

REUNION DU 21 OCTOBRE 2008 :

Plateau ralentisseur : vote à l'unanimité du choix de l'entreprise pour effectuer ces travaux / **SMIVOM** : délibération prise pour l'adhésion des communes d'Auragne et de Caujac / **Biens fonciers** : étude en cours pour l'acquisition de terrains d'une surface totale de 4 hectares / **Mise en place jeux zone de loisirs** : vote à l'unanimité du devis pour l'installation de jeux, socles, terrassement, panneaux de sécurité / **Panneaux indicatifs – signalisation de quartiers** : devis d'achat voté à l'unanimité / **Repas des aînés** : choix de l'animation et du traiteur / **Arrêté municipal** pour interdiction d'accès au parvis de la salle polyvalente / **Délibération modificative** votée à l'unanimité / **Assemblées générales** : Comité des Fêtes le 8/11/08 à 11h et Grazac Loisirs le 8/11/08 à 17h / **Assistants maternelles** : liste affichée dans les écoles / **Local communal** (ancien bar) : notre avocat nous informe que la somme de 2 200 € va être reversée à la commune / **Equipement des employés communaux** : achat de vêtements chauds / **11 novembre 2008** : dépôt de gerbe suivi d'un apéritif.

REUNION DU 3 NOVEMBRE 2008 :

Ouverture d'un prêt relais pour le financement des travaux du pool routier, dans l'attente du retour de subventions, choix de l'organisme prêteur / **Préparation cérémonie du 11/11/08/ Paiement du site Grazac31.Net** / **Rencontre** avec le sous Préfet / **Rencontre** avec DDE et Notaire / **Réunion des Maires du Cantons** avec le Conseiller Général C. BRUNET

INFOS ...

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La direction générale des finances publiques et services fiscaux de la Haute-Garonne a nommé les commissaires pour la commune de Grazac. Les personnes désignées ont été informées individuellement par courrier.

RACCORDEMENT EAU POTABLE

Rappel : une habitation ancienne et éloignée était jusqu'ici branchée sur un puits qui est pollué et dont l'eau est impropre à la consommation depuis 2 ans.

A la suite de nos diverses démarches et de nos contacts réguliers auprès des organismes concernés, nous sommes aujourd'hui informés par le Sierga (Syndicat des Eaux) et le Conseil Général des subventions acquises pour l'opération de raccordement en eau potable de cette habitation programmée au budget 2009.

SIC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE)

Rappel des horaires d'ouverture :

Judi : 9h à 13h et 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h45

GREVE DES ENSEIGNANTS : 7 OCTOBRE 2008

Rappel, les enseignants étaient en grève principalement contre la diminution des effectifs dans l'enseignement et, nous, élus de gauche, sommes largement solidaires de ce mouvement et prétendons à un accueil de qualité pour les enfants.

C'est pourquoi nous pensons aujourd'hui que le service minimum légal en cas de grève ne peut être assuré, car la loi qui l'impose ne permet pas de faire respecter les normes de sécurité notamment en école maternelle. Si nous n'y prenions garde, l'ambiguïté de cette loi serait propice à créer l'incompréhension, particulièrement entre les parents d'élèves et les élus qui n'ont pas les moyens de mettre en place ce service minimum.

REUNION DES MAIRES DU CANTON : 3 NOVEMBRE 2008

M. BRUNET Christian, notre Conseiller Général, dans le cadre de ses réunions tournantes, a choisi Grazac, pour sa réunion des Maires du Canton de Cintegabelle, afin de faire le point sur les dossiers en cours.

Le Conseil Municipal de Grazac a convié l'ensemble des élus présents à cette réunion cantonale à partager un repas champêtre. M. BRUNET a félicité l'ensemble des élus pour leur travail. Il a formulé ses encouragements et a tenu à confirmer son engagement en tant que vice-président du Conseil Général, envers les élus de son Canton.



Les Maires du Canton avec M. BRUNET, en plein travail



M. BRUNET..... et le verre de l'amitié



Repas champêtre convivial...



... très convivial

VIE DES ASSOCIATIONS ...

Le 4 octobre : l'association Grazac Loisirs a organisé un cassoulet avec animation. Le conseil municipal était largement représenté

PLANNING DES MANIFESTIONS

ASSEMBLEES GENERALES :

- du Comité des Fêtes, le 8 novembre 2008 à 11heures à la salle de réunion à côté de la Mairie.
- De Grazac-Loisirs, le 8 novembre 2008 17heures à la salle de réunion à côté de la Mairie.

LOTOS :

- organisés par Grazac Loisirs : les 4 et 25 novembre, le 9 décembre 2008 et le 6 janvier 2009
- organisés par le Comité des Fêtes : le 18 novembre et le 16 décembre 2008
- organisé par l'Ecole : le 2 décembre 2008

AUTRES MANIFESTATIONS :

- le 7 décembre 2008 : Noël des enfants organisé par Grazac Loisirs
- le 18 décembre 2008 : goûter de Noël pour les enfants organisé par l'Ecole
- le 31 décembre 2008 : Réveillon du Nouvel An organisé par Grazac Loisirs

Aménagement Zone de Loisirs



La table de ping-pong et les poubelles ont été installées. Nous avons réceptionné le matériel de jeux pour enfants ainsi que le parcours de santé. Nous poursuivrons l'aménagement de l'aire de loisirs.

Plateforme de stockage



Nous avons aménagé une plateforme pour le stockage des conteneurs. Depuis que nous avons transformé cet endroit, nous constatons que les Grazacois en respectent la propreté, et nous les en remercions.

Le SMIVOM dont c'est la compétence, va prendre en charge la finition par la construction de murs qui masqueront l'ensemble des conteneurs.

Fête Locale

La Fête locale s'est déroulée par un temps idéal, les grillades du Vendredi soir ont attiré du monde, le samedi après-midi, les jeunes se sont régalés, au cours d'un tournoi de mini-foot organisé par le Comité des Fêtes. Le samedi soir a rassemblé beaucoup de monde autour d'une paella préparée sur place et excellente, l'orchestre SAHARA, a superbement terminé cette journée. Le dimanche les tapas ont fait recette, sous le soleil. Le soir, l'orchestre musette a terminé ces 3 jours de fête.



Préparation de la Paella....

Pannes de l'éclairage public

Les quartiers du Bezinat et de Bernadou, ont subis plusieurs pannes de l'éclairage public. Celles-ci été dues a des branchages enchevêtré dans les fils électriques alimentant ces éclairages, et par grand vent les faisait ce toucher. Afin de limiter ces désagréments, il est recommandé a tous d'entretenir leurs arbres a proximité des voies publiques.

Fête Locale suite



Les supporters



...Les joueurs



Mr Le Maire remet les récompenses offertes par la Municipalité

ANNONCES LEGALES ET INFOS PRATIQUES ...

MARIAGES :

Le 16 septembre 2008 :
Sandra DHUE
Arnaud COUTELLE



NAISSANCES :

.....
.....

DECES :

.....
.....

RAPPEL

→ Tout citoyen à Grazac ou ailleurs trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à connaissance par publicité : - affichage en lieu et place prévu à cet effet (à Grazac sous le préau de la Mairie) – par archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie.

→ La Mairie est ouverte les :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 08h00 à 12h00
- Le Samedi de 11h00 à 12h00.
- Fermeture le 2^{ème} lundi de chaque mois

→ Le recensement pour la journée citoyenne, est obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie du domicile.

→ Toutes personnes domiciliées et désirant voter sur la commune, doivent s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

→ Pensez, lorsque vous arrivez dans la commune (pour les nouveaux habitants) à faire le changement d'adresse de :

- votre carte grise
- votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant tous ces changements.

ORDURES MENAGERES

→ Ramassage des containers :

Le **vert** et le **jaune** :
Route d'Esperce le lundi matin
Le reste de la commune le mercredi matin

→ Et un 2^{ème} ramassage et effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **vert**, le vendredi matin.

→ Pour les monstres, pensez à vous inscrire à la mairie, qui transmettra cette liste au SMIVOM et ce dernier vous informera personnellement du jour de leur passage.

**N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS
LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**